

DEMANDE D'INSCRIPTION EN CLASSE DE PREMIERE L AU LYCEE FRANÇAIS DE TANANARIVE

I) Organisation des classes de première :

Dans la continuité de la classe de seconde, l'organisation des enseignements est articulée autour d'une spécialisation progressive des parcours.

Des enseignements communs à toutes les séries :

En classe de 1^{ère} générale, 60% des enseignements (15 heures sur un total hebdomadaire de 26.5, à 28 heures selon les séries) sont communs à toutes les séries.

Cette organisation permet des réorientations plus faciles d'une série à l'autre. Les élèves peuvent suivre des stages passerelles pour effectuer une remise à niveau dans les disciplines spécifiques de la série vers laquelle ils souhaitent se diriger.

Les enseignements communs ont un même horaire et un même programme dans toutes les séries.

Il s'agit des enseignements suivants:

Histoire Géographie - Education Civique	4 heures 30 minutes
Anglais	2 heures 30 minutes
LV2 : Allemand ou Espagnol	2 heures
Éducation Physique et Sportive	2 heures
Accompagnement personnalisé	2 heures
TPE	1 heure

II) Présentation de la classe de première Littéraire :

La série L est centrée sur des études littéraires plus en phase avec le monde moderne avec l'objectif de :

- renforcer son attractivité et devenir une voie d'excellence à part entière ;
- privilégier l'étude des langues vivantes pour renforcer les débouchés professionnels à **l'international** ;
- effectuer un choix élargi d'enseignements de spécialité pour favoriser des poursuites d'études plus variées.

Dès la classe de **première**, l'identité littéraire de la série est mise en avant :

- nouveaux enseignements de littérature (enseignements spécifiques de 2h hebdomadaires)
- littérature étrangère en langue étrangère pour tous les élèves (enseignements spécifiques de 2h hebdomadaires) ;
- des enseignements de spécialités au choix parmi : mathématiques, langues vivantes (LV1 ou LV2 approfondies).

III) Enseignements et horaires :

Enseignements obligatoires	HORAIRE DE L'ÉLÈVE
Français	4 heures
Histoire Géographie - Education Civique	4 heures 30 minutes
Anglais	2 heures 30 minutes
LV2 : Allemand ou Espagnol	2 heures
Éducation Physique et Sportive	2 heures
Accompagnement personnalisé	2 heures
TPE	1 heure
Vie de Classe	10 heures annuelles
Littérature	2 heures
Littérature étrangère en langue étrangère : Anglais ou espagnol	2 heures
Sciences (SVT et Sciences Physiques)	1 heure 30 minutes
Enseignement spécifique obligatoire : Langue vivante approfondie (Anglais ou Espagnol) ou Mathématiques	3 heures

Les disciplines d'enseignement et leurs horaires sont définis dans le cadre des textes réglementaires qui peuvent être trouvés sur le site eduscol :

<http://eduscol.education.fr/cid66258/serie-l.html>

IV) Accueil des élèves de première L au Lycée Français de Tananarive :

Les enseignements spécifiques obligatoires de langue vivante approfondie : Anglais ou Espagnol et de mathématiques sont proposés aux élèves de première L.

Ils peuvent également choisir 2 enseignements facultatifs parmi les 7 proposés.

1 PRESENTATION DE L'ENSEIGNEMENT DE LITTÉRATURE ETRANGERE EN LANGUE ETRANGERE : LELE (LANGUE AU CHOIX : ANGLAIS OU ESPAGNOL).

Ouvrir et offrir un nouvel espace pour une exposition et une pratique accrues et systématiques de la langue.

Construire des repères, susciter l'intérêt, donner le goût et le plaisir d'aller plus loin dans la découverte et la maîtrise de la littérature étrangère

Accéder à un niveau de compréhension et d'expression fin et subtil : bien au-delà de la simple communication

Amener les élèves à "Entrer dans la lecture" et les préparer à lire des œuvres intégrales : compétence indispensable pour le post-bac

Approches :

Découvrir les grands mouvements littéraires et les principales thématiques portés par des auteurs emblématiques (à travers le récit, la poésie et le théâtre).

Situer les œuvres et les auteurs dans une société vivante.

Choisir un itinéraire, un cheminement cohérent et structurant : établir les liens expression littéraire-société et donner du sens.

2 UN ENSEIGNEMENT SPECIFIQUE OBLIGATOIRE AU CHOIX :

• APPROFONDISSEMENT EN LANGUE VIVANTE :

ANGLAIS ou ESPAGNOL, 3 heures hebdomadaires

Permettre à l'élève d'intensifier sa pratique de la langue tout particulièrement à l'oral ; conférer aisance et autonomie dans la langue en phase avec le monde contemporain ; s'exprimer avec spontanéité et pertinence sur divers sujets.

Approches :

Donner la priorité aux notions culturelles, approfondir certains aspects et faits de société, utiliser et maîtriser les outils TICE pour les productions.

• OPTION MATHÉMATIQUES :

3 heures hebdomadaires

Le programme d'enseignement de l'option mathématiques en classe de première littéraire est identique au programme d'enseignement obligatoire des élèves de première Economique et Sociale. Cet enseignement a pour but de donner à chaque élève la culture mathématique indispensable pour sa vie de citoyen et les bases nécessaires à son projet de poursuite d'études.

Le cycle terminal des séries ES et L permet l'acquisition d'un bagage mathématique qui favorise une adaptation aux différents cursus accessibles aux élèves, en développant leur sens critique vis-à-vis des informations chiffrées et, plus largement, en les formant à la pratique d'une démarche scientifique.

L'apprentissage des mathématiques cultive des compétences qui facilitent une formation tout au long de la vie et aident à mieux appréhender une société en évolution. Au-delà du cadre scolaire, il s'inscrit dans une perspective de formation de l'individu.

Objectif général

Outre l'apport de nouvelles connaissances, le programme vise le développement des compétences suivantes :

- mettre en œuvre une recherche de façon autonome ;
- mener des raisonnements ;
- avoir une attitude critique vis-à-vis des résultats obtenus ;
- communiquer à l'écrit et à l'oral.

Les activités proposées en classe et hors du temps scolaire prennent appui sur la résolution de problèmes essentiellement en lien avec d'autres disciplines. Elles enrichissent la culture scientifique dans différents domaines : historique, économique, artistique, etc. De nature diverse, elles doivent entraîner les élèves à :

- chercher, expérimenter, modéliser, en particulier à l'aide d'outils logiciels ;
- choisir et appliquer des techniques de calcul ;
- mettre en œuvre des algorithmes ;
- raisonner, démontrer, trouver des résultats partiels et les mettre en perspective ;
- expliquer oralement une démarche, communiquer un résultat par oral ou par écrit.

Des éléments d'épistémologie et d'histoire des mathématiques s'insèrent naturellement dans la mise en œuvre du programme. Connaître le nom de quelques mathématiciens célèbres, la période à laquelle ils ont vécu et leur contribution fait partie intégrante du bagage culturel de tout élève ayant une formation scientifique.

a. LES OPTIONS FACULTATIVES :

• LES OPTIONS ARTISTIQUES:

Les cours ont lieu sur le même créneau horaire. Les élèves ne peuvent poursuivre que l'option qu'ils ont choisi en classe de seconde.

L'OPTION THEATRE :

3 heures hebdomadaires.

Option facultative commune à toutes les séries d'enseignement général : L ; ES ou S. S'adresse aux élèves ayant pour objectif de la présenter à l'examen du baccalauréat en terminale. **Chaque élève signe un formulaire d'engagement pour suivre l'option.**

La pratique de cette option ne se limite pas seulement à suivre un cours de **3 heures hebdomadaires** ; elle nécessite également **de s'ouvrir à la culture théâtrale, ce qui implique une participation à des actions périscolaires telles que les sorties théâtrales, la participation au festival de théâtre scolaire d'Antananarivo, ainsi que toutes activités susceptibles d'enrichir les apprentissages.**

L'OPTION MUSIQUE :

2 heures hebdomadaires.

S'adresse aux élèves ayant pour objectif de la présenter à l'examen du baccalauréat en terminale.

L'enseignement est axé sur les pratiques musicales collectives organisées à partir des compétences diversifiées des élèves et sur la culture musicale. Harmonisation des connaissances musicales pratiques et théoriques de base, pratique du chant, pratiques instrumentales, commentaires d'œuvres, histoire de la musique. Les œuvres du programme limitatif publié chaque année au bulletin officiel de l'Éducation nationale font l'objet, en classe de terminale, de la préparation à l'option facultative du bac.

L'OPTION ARTS PLASTIQUES :

3 heures hebdomadaires.

S'adresse aux élèves ayant pour objectif de la présenter à l'examen du baccalauréat en terminale. Suivre cette option durant les trois ans de lycée permet l'élaboration d'un dossier de travaux complet et riche. Ce cours est également le lieu propice à l'élaboration d'un « book » qui permettra l'admission dans les différentes formations Post bac (Arts Appliqués, Beaux Arts, graphisme...).

L'élève s'ouvre à diverses formes d'expression (peinture, sculpture, dessin, vidéo, photo, Computer Art...) et à plusieurs courants artistiques par l'étude de l'Histoire des Arts.

• LES LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITE

Un élève ne peut pas cumuler les options LATIN et GREC

- **L'OPTION LATIN :**

Il n'existe pas d'enseignement de latin « grand débutant » en classe de première. Les élèves doivent avoir choisi cette option en classe de 4M. Pour les élèves qui choisissent le Latin comme 1ère option facultative, lors de leur inscription au baccalauréat, les points excédant 10 sont retenus et multipliés par 3.

Langue fonctionnant selon des règles strictes, le latin est une discipline qui contribue beaucoup à *l'apprentissage de la rigueur* :- langue-mère des langues romanes, le latin permet de *mieux dominer le Français* bien sûr, mais aussi l'Espagnol, l'Italien- langue ouverte sur une civilisation dont nous sommes issus, mais à bien des égards différente de la nôtre, le latin favorise la réflexion sur le monde, les valeurs humanistes, ce qui change et ce qui demeure ; en ce sens cette discipline participe d'une manière spécifique à la *formation générale*. Le contenu des cours est consacré à la consolidation de l'apprentissage de la langue, la découverte des textes dans le cadre du programme, l'approfondissement de la civilisation dans la perspective définie ci-dessus.

- **L'OPTION GREC :**

Pour les élèves qui choisissent le Grec comme 1ère option facultative, lors de leur inscription au baccalauréat, les points excédant 10 sont retenus et multipliés par 3.

Un engagement sur toute la durée du second cycle. Le support de cours est un manuel. Apprentissage de la langue ancienne, découverte de la culture et de la civilisation antique. Cette option prend tout son sens dans un lycée Français à l'étranger tant pour les élèves de culture malgache que pour les élèves issus des pays européens. Pour les premiers cette option favorise l'acquisition de certaines notions propres à la culture francophone, pour les autres elle permet d'approfondir ce lien si profond avec les racines de leurs pays.

- **LES OPTIONS LV3:**

- **L'OPTION ALLEMAND LV3 :**

3 x 1 heure par semaine, cette option est proposée pour préparer les élèves aux épreuves de LV3 du baccalauréat général.

Cet enseignement optionnel offre une vraie plus-value dans un monde multilingue. Découvrir une langue nouvelle et une autre culture.

- Acquérir les bases de la communication orale et écrite en allemand.
- Compléter sa palette linguistique en associant la connaissance de plusieurs langues européennes : l'anglais, l'espagnol et l'allemand.

- **L'OPTION MANDARIN LV3 :**

3 x 1 heure par semaine, cette option est proposée pour préparer les élèves aux épreuves de LV3 du baccalauréat général.

Cet enseignement optionnel offre une vraie plus-value dans un monde multilingue. Découvrir une langue nouvelle et une autre culture.

- Acquérir les bases de la communication orale et écrite en mandarin.
- Compléter sa palette linguistique en associant la connaissance de plusieurs langues

• L'OPTION MALGACHE :

L'option Malgache prépare les élèves aux épreuves de langues rares du baccalauréat. Les épreuves du baccalauréat comme pour l'essentiel des langues rares sont corrigées à l'INALCO. Les contenus abordés sont : Littérature / étude de textes / civilisation / points grammaticaux.

• L'OPTION EPS NATATION-MUSCULATION :

Elle s'adresse aux élèves sportifs et motivés qui ont un désir de s'entraîner et de progresser en natation et en musculation.

L'enseignement est organisée en 2 séances de 1 heure 30 minutes à la fin des cours de l'après midi : 16h45-18h15. Les élèves doivent donc s'organiser pour leur transport. Le contenu est constitué de cours théoriques et pratiques. L'évaluation au baccalauréat se compose non seulement de deux épreuves pratiques: conception et réalisation d'une séance de musculation et 800 crawl chronométré mais aussi d'un entretien. Coefficient 2 au baccalauréat.

Les conditions d'engagement sont strictes et rigoureuses et il n'y a d'arrêt possible qu'en fin d'année scolaire.